

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3757-2011

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

AUTORISATION D'INVESTISSEMENTS DE  
TRANSÉNERGIE  
EN RACCORDEMENT DES CENTRALES  
DU COMPLEXE LA ROMAINE

---

HYDRO-QUÉBEC  
en sa qualité de Transporteur (TransÉnergie,  
ci-après *le Transporteur*)

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

---

**PIÈCE SÉ-AQLPA-5, DOCUMENT 1**

**HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE,**



*Projet Interconnexion Québec-New Hampshire, 2010 et 2011,*  
[http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/new-hampshire\\_ig.pdf](http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/new-hampshire_ig.pdf) et  
[http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/new-hampshire\\_points.pdf](http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/new-hampshire_points.pdf) .

Déposée pour :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 17 mai 2011



## Interconnexion **Québec-New Hampshire**



Le présent projet d'Hydro-Québec TransÉnergie vise à accroître la capacité d'échange entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre par la construction d'une nouvelle interconnexion d'une capacité de 1 200 MW. Cette interconnexion permettra de relier les réseaux électriques du Québec et du New Hampshire. La mise en service est prévue pour 2015.

Information générale

2010



## Délimitation de la zone d'étude

### Le raccordement des deux réseaux

Le projet comprend la construction au Québec d'une ligne de transport à 300 kV à courant continu d'une longueur approximative de 75 km. Cette ligne se prolongera aux États-Unis et permettra de raccorder le poste des Cantons au poste de Franklin situé dans le sud du New Hampshire.

Le projet comprend également la construction au poste des Cantons de deux convertisseurs d'une puissance d'environ 600 MW chacun. Ceux-ci permettront de convertir le courant alternatif en courant continu pour alimenter la ligne projetée.

### Études

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement entreprendra des inventaires environnementaux et réalisera des études techniques afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil du projet et d'élaborer des tracés de ligne de moindre impact, tant sur le plan social que sur les plans environnemental et technique.

### Défis du projet

L'élaboration d'un tracé dans la zone d'étude présente les principaux défis suivants :

- la prise en compte des milieux habités ainsi que des zones d'exploitation agricole et forestière ;
- l'intégration visuelle d'une nouvelle ligne sur un territoire valorisé pour la qualité de ses paysages ;
- le souci de préserver la vocation récréotouristique de la zone d'étude.

Selon un processus de réduction successive du territoire, Hydro-Québec a d'abord réalisé l'inventaire d'un territoire étendu appelé **aire d'étude** afin d'évaluer les options viables pour le passage de la ligne projetée. L'aire d'étude s'étend du point de départ de la future ligne, soit le poste des Cantons, à la frontière entre le Québec et le New Hampshire (voir la carte ci-contre).

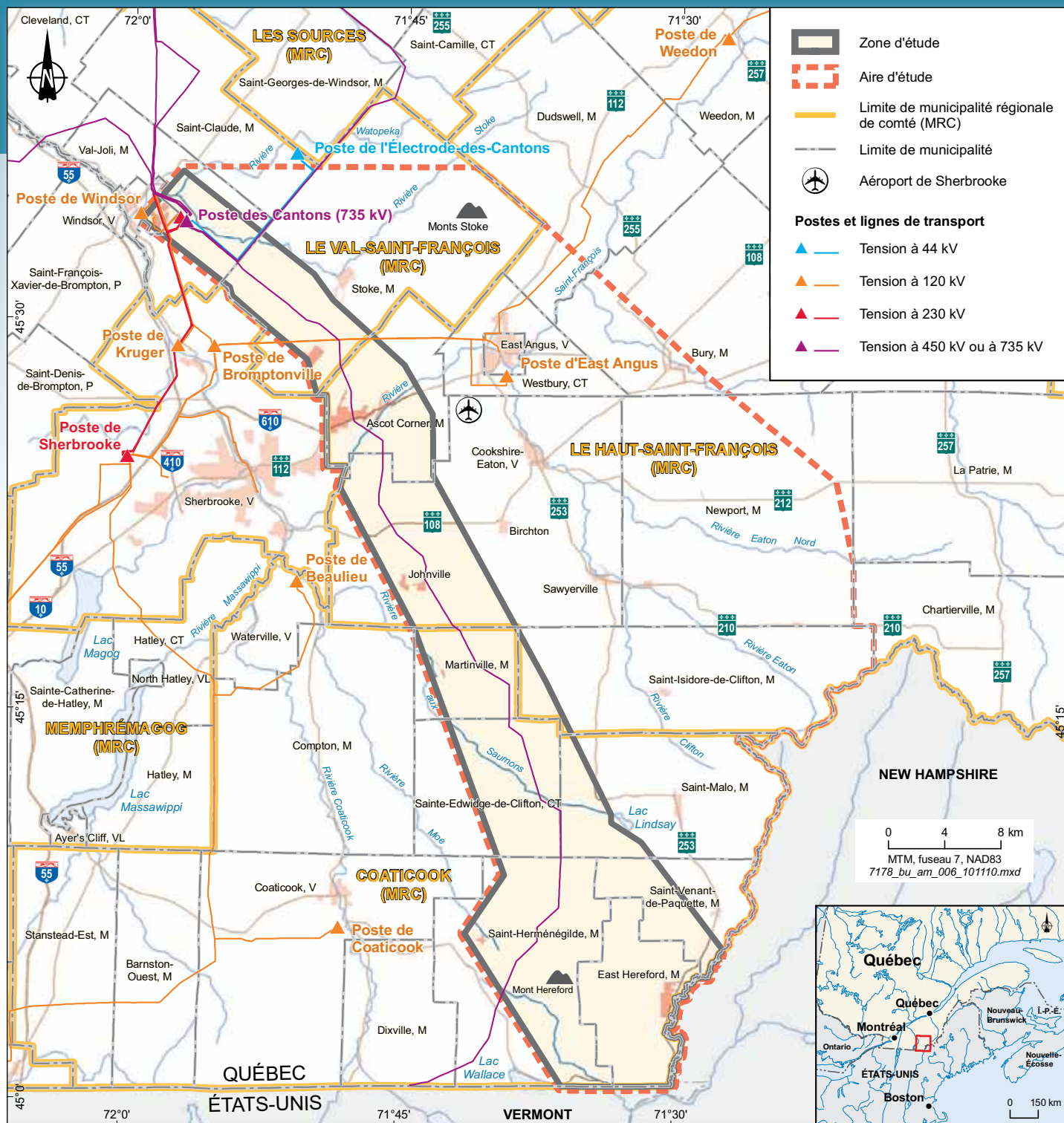
L'inventaire et l'analyse de l'aire d'étude a démontré que le milieu offre peu de possibilités pour l'ouverture d'un nouveau corridor de ligne acceptable dans le cadre du présent projet. Cette analyse suggère que la meilleure solution serait de profiter de l'emprise de la ligne à 450 kV des Cantons–Nouvelle-Angleterre, qui traverse le territoire du nord au sud, et d'y jumeler, dans la mesure du possible, la future ligne à 300 kV.

À la suite de l'analyse de l'aire d'étude, Hydro-Québec a délimité une **zone d'étude** à l'intérieur de laquelle elle compte étudier des tracés viables. Ainsi, à partir du poste des Cantons au nord et jusqu'aux contreforts des montagnes Blanches au sud, la zone d'étude a une largeur variant entre 5 et 7 km et s'articule autour de la ligne à 450 kV existante. Puis, environ 15 km avant la frontière avec le New Hampshire, la zone d'étude s'élargit pour atteindre une quinzaine de kilomètres, ce qui offre la possibilité d'étudier différents points d'interconnexion avec le New Hampshire.

La zone d'étude couvre une partie du territoire de trois municipalités régionales de comté (MRC), soit les MRC du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François et de Coaticook. À l'intérieur de ces MRC, la zone d'étude recoupe le territoire des municipalités suivantes :

MRC du Val-Saint-François	MRC du Haut-Saint-François	MRC de Coaticook
Val-Joli	Ascot Corner	Martinville
Stoke	Cookshire-Eaton	Sainte-Edwidge-de-Clifton
	Saint-Isidore-de-Clifton	Saint-Malo
		Saint-Venant-de-Paquette
		East Hereford
		Saint-Herménégilde





## Caractéristiques de la zone d'étude

Dans la partie nord et la partie centrale de la zone d'étude, le long de la ligne existante, le milieu est agroforestier. Le territoire est caractérisé par la présence de grandes entreprises agricoles dispersées sur les rangs, à l'extérieur des noyaux villageois, et par de vastes superficies boisées qui favorisent l'intégration de la ligne existante au milieu. Dans la partie sud, le massif montagneux est principalement forestier. On y retrouve des peuplements à bon potentiel acéricole et de nombreuses plantations de sapins de Noël. Le territoire est couvert par une seule fédération de l'UPA, soit celle de l'Estrie.

La densité de la population est relativement faible dans l'ensemble de la zone d'étude, sauf dans l'axe de la route 112, où se trouve la municipalité d'Ascot Corner. Le développement récréotouristique de la zone d'étude s'appuie sur les caractéristiques naturelles de la région. Le parc écoforestier de Johnville est un site d'intérêt, et le secteur sud de la zone d'étude, notamment le mont Hereford, présente un potentiel de développement récréotouristique. Une portion du chemin des Cantons traverse la zone d'étude à la hauteur de Birchton via la route 108.

## Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication afin d'établir un dialogue avec le milieu tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

## Calendrier

### AVANT-PROJET

Information générale	Automne 2010
Consultation sur les tracés de ligne	Hiver-printemps 2011
Information sur le tracé retenu	Été 2011

### PROJET

Autorisations gouvernementales	Automne 2011 – automne 2012
Construction	2013-2015
Mise en service	2015

## Pour plus d'information


### Ginette Cantin

Conseillère – Relations avec le milieu  
Direction régionale – Richelieu  
4825, avenue Pinard  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 8S7  
Téléphone : 450 771-3017  
Courriel : [cantin.ginette@hydro.qc.ca](mailto:cantin.ginette@hydro.qc.ca)

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

[www.hydrosourcedavenir.com](http://www.hydrosourcedavenir.com)

2010E1788-F

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

# Interconnexion Québec-New Hampshire

## Identification des points de traversée de la frontière

Dans le cadre des études techniques et environnementales, l'équipe de projet d'Hydro-Québec, en collaboration avec son partenaire américain Northern Pass Transmission (NPT), a identifié trois points de traversée potentiels de la frontière entre le Québec et le New Hampshire pour la future ligne électrique à 300 kV.

Hydro-Québec a tenu compte de divers éléments des milieux naturel et humain, notamment l'occupation du sol, l'utilisation du territoire, la topographie et le paysage. La combinaison de ces éléments a permis de déterminer trois points de traversée qui évitent le village d'East Hereford et qui permettent de réduire l'impact visuel de la ligne.

Le point nord se situe au nord-est d'East Hereford alors que les points sud (option A et option B), assez près l'un de l'autre, se trouvent au sud-ouest du village.

Février 2011

